



Puycornet

Bulletin municipal n° 56



Décembre 2020

A scenic sunset over a lake with evergreen trees in the foreground and a white text box in the center. The sky is filled with golden clouds, and the sun is low on the horizon, reflecting on the water. The text box has a decorative border.

**JEAN-MICHEL PRAYSSAC ET
SON CONSEIL MUNICIPAL VOUS
SOUHAITENT DE BONNES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE MALGRÉ LES
CONTRAINTE SANITAIRES ET
SURTOUT UNE EXCELLENTE ANNÉE**

2021

4	Agenda du MAIRE
5	Le mot du MAIRE
6 / 8	Travaux du Conseil Municipal
9 / 11	Communauté des communes
12 / 13	Ecoles
14	Article AAPERPI et article ALAE de Puycornet
15	Hommage à Camille Delpech
16 / 17	Honneur à notre centenaire
17	Don du sang
18	Le mot du comité des fêtes
19	TRT Judo
20 / 21	Le Syndicat Mixte du Lemboulas
22	SDE82
23	SIEEOM - Actu du tri
24	Manifestations
25	Concours de labour
25	Commémoration du 11 novembre
26 / 28	Infos utiles
30	Statistiques communales
31	A votre service
32 / 33	Revue de presse
34 / 35	Photo : Épervier en vol
36	Photo : Couleurs automnales



AGENDA DU MAIRE

24 AOÛT	LAFRANÇAISE	REUNION DE PREPARATION RENTREE SCOLAIRE
27 SEPTEMBRE	PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE	ELECTIONS SENATORIALES
30 SEPTEMBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
6 OCTOBRE	LAFRANÇAISE	COMMISSION DE VOIRIE
7 OCTOBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
23 OCTOBRE	L'HONOR-de-COS	A.G. ASSOCIATION DES MAIRES (Election du Président et du Bureau)
2 NOVEMBRE	PIQUECOS	CONSEIL ECOLES RPI
4 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
10 NOVEMBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
2 DECEMBRE	LAFRANÇAISE	COMMISSION FINANCES INTERCOMMUNALES
2 DECEMBRE	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
9 DECEMBRE	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE MOT DU MAIRE

Dans le bulletin municipal du mois de juillet, j'avais espéré une fin d'année un peu plus réjouissante après les efforts que nous avons tous consentis au printemps dernier pour enrayer la pandémie.

Hélas, ce fichu virus nous a rappelés à la réalité avec un deuxième confinement qui nous attriste d'autant plus qu'il intervient au beau milieu des fêtes de fin d'année, moment privilégié des retrouvailles en famille et entre amis.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie. L'entrée en vigueur de ce nouveau confinement l'atteste une fois de plus.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect des mesures difficiles mais que l'on nous dit nécessaires.

Je voudrais pointer du doigt un fait important : les professionnels de la santé s'inquiètent de voir leurs patients habituels désertier les cabinets pour cause de confinement ou par crainte de contagion ou opter s'ils le peuvent pour la téléconsultation qui n'est pas toujours adoptée à tous les besoins. Le message est donc clair : indépendamment du COVID-19, il faut continuer à se soigner et aller chez son médecin traitant quand c'est nécessaire !

Malgré le contexte actuel, le conseil municipal a commencé à mettre en place le programme pour lequel il a été élu et en particulier, le changement de mode de chauffage de la mairie-école-salle de réunion actuellement au fioul par un chauffage plus respectueux de l'environnement.

L'étude de faisabilité a été confiée au Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne. Si tout se passe comme nous le souhaitons, cette opération pourrait voir le jour dès 2021 !

Nous réfléchissons également à la mise en place de panneaux signalétiques de vente à la ferme.

En ce qui concerne les réalisations 2020, je ne m'y attarderai pas car elles sont largement déclinées dans le présent bulletin. Je me contenterai de citer les principales :

- Fin des travaux de sécurisation du chemin piétonnier ;
- 4ème tranche de rénovation des chemins ruraux desservant les habitations ;
- Installation près de la salle des fêtes d'une borne de recharge des véhicules roulant à l'électricité ;

- Mise en place de deux radars pédagogiques pour limiter les excès de vitesse à proximité de l'école communale.

En ce qui concerne les manifestations culturelles et festives, nous avons maintenu toutes celles qui ne présentaient pas de danger lié à la crise sanitaire.

Elles ont toutes eu un succès remarquable preuve s'il en était que les gens ont besoin de se distraire et surtout de sortir de chez eux.

Je forme le vœu qu'elles pourront toutes reprendre en 2021 et en premier lieu notre fête communale du 15 août, qui, pour la 1ère fois de son existence, n'a pas pu se tenir.

Je sais que le Comité des Fêtes piaffe d'impatience de nous divertir !

Nous n'avons pas pu non plus organiser le traditionnel repas des aînés ni le spectacle de fin d'année des enfants qui était suivi d'un goûter. Les uns et les autres n'ont pas été oubliés, ils recevront pendant les fêtes la visite d'un élu avec une petite attention.

Avant de terminer mes propos, je voudrais avoir une pensée pour les victimes des attentats terroristes qui ont malheureusement endeuillé notre nation. Une pensée également pour la famille de Camille DELPECH, maire de PUYCORNET de 1967 à 1989. Un hommage lui est rendu dans le présent bulletin.

Un grand merci enfin à l'équipe enseignante et au personnel municipal pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien dans leurs tâches respectives et dans des conditions souvent difficiles.

Vous l'avez certainement compris, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra être organisée au début de janvier prochain.

Aussi, laissez-moi terminer cet édito par une note plus joyeuse en laissant la page de Noël s'installer doucement mais sûrement.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année empreintes de convivialité et de bonheur malgré le contexte sanitaire et les incertitudes qui pèsent encore sur les mois à venir.

Que 2021 soit l'année de l'espoir et de la sortie d'une crise qui aura marqué à tout jamais ce début de siècle.

Avec tout mon dévouement,
Jean-Michel PRAYSSAC,
Maire.

LABEL ECOLES NUMÉRIQUES 2020 :

Dans le cadre du plan numérique pour l'éducation et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, les collectivités territoriales peuvent répondre, en lien étroit avec les académies, à l'appel à projets émis par l'État au titre des investissements d'avenir dans les écoles rurales. Les projets présentés doivent reposer sur le volontariat des équipes pédagogiques concernées qui s'engageront avec le soutien des académies à mettre en œuvre les innovations pédagogiques proposées.

Le projet numérique de l'école publique comprend :

- la fourniture des équipements numériques de la classe et des équipements des élèves avec solution « classe mobile » ;
- les services numériques permettant les échanges entre enseignants, élèves et parents ;
- les services nécessaires au déploiement des usages numériques en classe ;
- la mise en place du projet.

Pour un coût total de 9 067.00 € avec un soutien financier de l'État à hauteur de 50 % du coût du projet global et est plafonné à 7000.00 € par école.

CHEMIN PIETIONNIER :

Le maire informe l'assemblée qu'afin de finaliser les travaux, il convient de poser des bordures afin de sécuriser le chemin piétonnier.

- L'entreprise GUITIERREZ a été retenue. Le coût de ces travaux s'élève à 9 672.50 € HT. Auquel il convient d'ajouter la peinture des bordures, des ralentisseurs (coussins berlinois) et des 2 passages piétons pour un coût de 1 672.80 € HT. Ces travaux ont été réalisés en octobre dernier.



CHEMINS RURAUX :

Une 4ème tranche de rénovation de chemins ruraux desservant les habitations a été décidée, à savoir :

- Jarles ;
- La Pigeonnière ;
- Ancienne école de ROUZET (photo)

Un appel d'offres par voie dématérialisée a été lancé. 4 entreprises y ont répondu.

- L'entreprise GOMES TP de SAINT-NAUPHARY a été retenue pour un coût HT. de 10 147.25 €. Ces travaux ont été réalisés au mois de novembre dernier.





MISE EN PLACE DE 2 RADARS PÉDAGOGIQUES :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'intérêt de l'acquisition de 2 radars pédagogiques sur l'axe routier traversant le bourg centre à proximité de l'école – Mairie.

Cet axe est très circulant et les 2 coussins berlinois (ralentisseurs) ne suffisent malheureusement pas à alerter les automobilistes de leur vitesse souvent excessive.

Les radars devraient permettre de mieux sensibiliser les automobilistes à être vigilants et de veiller à la sécurité des usagers et plus particulièrement des enfants.

Le coût de ces 2 radars s'élève à 3 147.00 € H.T.



OPPOSITION A LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DE L'OPERATEUR FREE :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande de permis de construire émanant de l'opérateur FREE en vue de l'installation d'une antenne-relais de téléphonie mobile sur le territoire de la commune au lieu-dit « Rentières Sud » sur un terrain appartenant à la CUMA du Centre et du Rieutord (section AV – parcelles n°12 et 13).

Il expose à l'assemblée que s'il n'est pas fondamentalement opposé à ce type d'installation, il estime que le lieu d'implantation est fort mal choisi à proximité de très nombreuses habitations (environ 60) dans un rayon de 500 mètres environ représentant 200 habitants.

Il porte à la connaissance de l'assemblée qu'un collectif d'opposition à cette installation s'est constitué et qu'une pétition représentant 179 personnes a été déposée en mairie le 14 octobre dernier.

Le Maire précise que l'opérateur a pour objectif d'installer sur la commune une telle antenne afin d'assurer une meilleure couverture pour les opérateurs FREE MOBILE et ORANGE comme cela a été le cas dernièrement sur les communes de VAZERAC, L'HONOR-DE-COS, MONTASTRUC et LAFRANÇAISE.

Le Maire demande donc une concertation avec l'opérateur en vue de repérer un terrain plus approprié pour ce type d'installation.

Il propose de s'opposer à la demande de permis de construire de l'opérateur en l'état actuel des choses.

Il demande à l'assemblée de délibérer en ce sens. Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité :

- S'OPPOSE à la demande du permis de construire de l'opérateur FREE ;
- DEMANDE qu'il y ait une concertation avec l'opérateur pour proposer un autre terrain sur la commune.

ACQUISITIONS FONCIERES :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que plusieurs terrains appartenant aux propriétaires suivants sont à vendre, à savoir :

Ceux de Mme Nathalie DELCASSE née LASSALLE : la parcelle AM 174 (superficie de 219 m²) et la parcelle AM 176 (superficie de 1 814 m²) situées au lieu-dit SAINT-ROMAIN au prix de 40 000.00 € ;

Celui de M. et Mme Jacques DAICHE : la parcelle AT (superficie de 1 356 m²) située au lieu-dit REYNAR au prix de 31 188.00 €.

Ces trois parcelles sont situées dans la zone constructible de la commune. Le terrain de

Saint-Romain jouxtant le cimetière pourrait être aménagé en parking ou permettre si besoin d'agrandir ledit cimetière.

Le terrain de « Reynar » serait réservé aux festivités locales en vue principalement d'assurer une zone de protection plus importante lors du tirage du feu d'artifice du 15 août.

Le maire propose au conseil municipal d'acquérir ces 3 parcelles au prix de 71 188.00 € et d'inscrire ces 2 acquisitions au budget 2020 de la commune.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

MARQUAGE AU SOL DES ROUTES :

En vue d'assurer une meilleure sécurité des automobilistes par temps de brouillard principalement, un marquage axial au sol a été réalisé sur les principales voies de passage intercommunales ainsi qu'aux carrefours non prioritaires.

Pour notre commune, il s'agit de la route de Rouzet et de l'Honor-de-Cos et celle de Saint-Romain soit environ de 7 kms de linéaire.



De même certains panneaux usagers (STOP et CÉDEZ le passage) ont été remplacés.

L'ensemble de ces réalisations a été pris en charge par la communauté de communes. Les travaux ont été réalisés en novembre dernier.



ECHOS COMMUNAUTÉ DES COMMUNES COTEAUX ET PLAINES DU PAYS LA FRANÇAISAIN

LA MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

La communauté de communes s'est engagée depuis 2010 dans une politique de développement de ses services petite enfance et enfance en prenant la compétence « petite enfance, enfance et jeunesse » avec notamment la création et la gestion de structures d'accueil. La collectivité a fait le constat de la vétusté de son accueil de loisirs situé à Lafrançaise. Ces bâtiments datent de 2005 et ne sont plus adaptés.

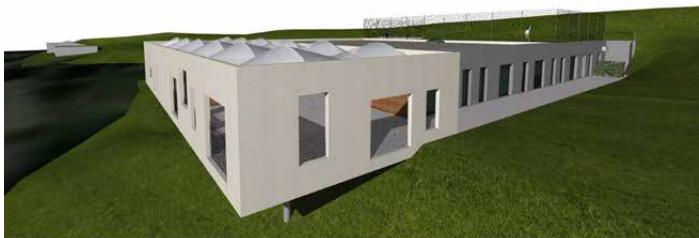
C'est pourquoi la communauté de communes souhaite créer un bâtiment correspondant aux besoins actuels en termes de sécurité, d'accessibilité, de confort et de capacité d'accueil.

Le terrain d'assise du projet est situé dans la vallée des loisirs, dans une zone à caractère naturel (espaces verts et eau) abritant les services de loisirs (plan d'eau, piscine, aires de jeux), l'EHPAD, la crèche, le camping et des maisons individuelles.

Le projet envisagé par l'intercommunalité doit permettre d'agrandir les fonctionnalités de l'actuel accueil de loisirs, d'accueillir un plus grand nombre d'enfants et de donner plus de place aux intervenants. L'équipement devra pouvoir accueillir de 60 à 120 enfants de 3 à 17 ans selon les périodes, avec salle de restauration, de repos et d'activités. Il devra également disposer d'espaces d'accueil des familles et de bureaux administratifs.



Afin d'optimiser son utilisation, une partie du bâtiment sera mutualisée avec d'autres utilisateurs qui seront en priorité des partenaires de l'enfance et de la jeunesse: le Relais d'Assistantes Maternelles, les crèches, le centre social intercommunal, les écoles et les associations. La mutualisation est au cœur de ce projet. Dans cet esprit, certains espaces et jeux seront aussi partagés par les différents utilisateurs.



Quelques chiffres :

Le coût prévisionnel de cette opération est évalué à 1 995 062,25€ht soit 2 394 075€TTC. La surface totale du bâtiment est de 1000m². Les subventions acquises pour ce projet se déclinent de la manière suivante :

- CAF : 50 000€ (25 000€ bâtiment et 25 000€ mobilier),
Leader: 100 000€ (demande en cours),
- L'ETAT:
Tranche 1 : 592 672€, (Dotation de Soutien à l'Investissement Local),
Tranche 2 : 404 858€, (Dotation de Soutien à l'Investissement Local),
- LA RÉGION :
125 000€ (25 000€ Espaces publics et 100 000€ Espaces mutualisés),
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL 82 :
209 400€ (Subventions en annuités)



ECHOS COMMUNAUTÉ DES COMMUNES COTEAUX ET PLAINES DU PAYS LAFRANÇAISAIN

POLITIQUE DE L'HABITAT

L'intercommunalité va se doter d'une politique d'habitat à l'horizon 2021. Son élaboration a commencé par la réalisation d'un diagnostic préalable à une opération d'amélioration de l'habitat.

En 2019, la communauté de communes s'est engagée à mettre en œuvre un programme d'amélioration de l'habitat à l'échelle de l'intercommunalité afin de répondre aux demandes des nouveaux habitants qui ne peuvent pas toujours être satisfaites par manque de logements et, en même temps, d'aider financièrement les propriétaires à améliorer leur habitat. Les premiers constats issus de ce diagnostic :

- Un territoire avec une population familiale, majoritairement des propriétaires occupants,
- Un parc de logements constitué majoritairement de maisons individuelles construites avant 1970,
- Un manque de logements locatifs,
- Un territoire rural où les services et commerces se concentrent dans la commune de Lafrançaise. En cours de finalisation, la phase de diagnostic doit permettre l'élaboration d'un programme d'intérêt général (P.I.G.) qui fixe le montant des subventions pour réaliser des travaux contribuant à :

améliorer la performance énergétique du bâti existant et réduire la précarité énergétique, favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, traiter les situations d'habitat indigne, très dégradé et dégradé

POUR UNE GESTION COHÉRENTE DES MILIEUX AQUATIQUES EN PAYS LAFRANÇAISAIN

Les Communautés de Communes ont pour obligation de gérer les milieux aquatiques et de prévenir les inondations sur leur territoire, c'est la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). La communauté de communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain a développé cette compétence autour du Tarn et de l'Aveyron. Pour le Tarn, la communauté de communes s'est

(logement occupé ou vacant) et conventionner des logements afin de développer une offre locative à loyers et charges maîtrisés.

Ces subventions sont soumises à des conditions particulières, elles sont destinées à des propriétaires et des locataires dont les revenus sont modestes voire très modestes, ces catégories sont déterminées par des seuils de revenus annuels. De façon générale, les subventions sont issues de l' ANAH, du Conseil Départemental et de la Région.

Les travaux doivent être réalisés par des artisans qualifiés R.G.E (Reconnus Garants de l'Environnement), sinon, les travaux ne sont pas éligibles à ces subventions.

Le calendrier de l'Opération de l'amélioration de l'habitat est le suivant :

- Fin d'année 2020 :

validation du budget de l'opération qui devra se dérouler dans les 3 années à venir,

- Début d'année 2021 :

signature de la convention de partenariat entre les différents organismes et institutions impliqués dans cette démarche. Recrutement du bureau d'études opérateur chargé de l'animation de cette opération de rénovation de l'habitat.

- Deuxième trimestre 2021 :

démarrage de l'opération.

Pour plus d'informations, téléphoner au **05.63.65.91.90** à la communauté de communes.

associée à l'agglomération de Montauban et de deux autres intercommunalités (Terres de confluences et Grand sud) pour élaborer une stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) afin d'identifier les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde dans le but de réduire les conséquences des inondations sur un territoire à risque.

Concrètement, et à court terme, un PAPI d'intention a été rédigé ; il s'agit d'un programme d'actions en vue d'informer la population sur les risques d'inondation et aussi de faire émerger des actions en lien avec cette problématique.

Parallèlement, et à plus long terme, une réflexion autour de l'organisation d'un partenariat portée par le syndicat mixte du bassin versant du Tarn (qui couvre la partie aval du Tarn), est en cours.

Enfin pour l'Aveyron, bien que certains affluents

soient gérés indépendamment, il n'existe pas de stratégie à l'échelle du bassin versant sur le territoire Aveyron aval. Les six EPCI concernés de St-Antonin-Noble-Val à Lafrançaise, ont engagé une concertation pour élaborer un Plan Pluriannuel de Gestion de la rivière Aveyron aval et de ses affluents afin de mettre en place une maîtrise d'ouvrage cohérente sur l'ensemble de leurs territoires. Le recrutement d'une chargée



d'étude en juillet 2020 vient déclencher cette étude qui se divisera en plusieurs phases, dont la première consiste en l'état des lieux de la rivière Aveyron et de ses affluents afin d'avoir une vision globale de la qualité de l'eau et du milieu.

Au mois de Janvier 2021, la chargée d'étude sera amenée à parcourir à pied les affluents de l'Aveyron sur territoire de la communauté de communes pour les expertiser. Son bref passage se fera à proximité immédiate des cours d'eau et dans le respect des propriétés et des installations privées. Merci de bien l'accueillir si elle passe sur votre propriété.

Le diagnostic du territoire Aveyron aval permettra par la suite de cibler plusieurs actions à mettre en place afin de pouvoir concilier tous les usages et améliorer la qualité de l'eau et du milieu pour les prochaines années.

Pour plus de renseignements, une note explicative sur l'étude Aveyron aval est accessible sur le site internet. (mettre l'adresse du site de la CCCPPL)

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La compétence du développement économique connaît une montée en puissance depuis 2019, année pendant laquelle le service s'est structuré autour de deux pôles : l'espace emploi-formation et le soutien auprès des entreprises ainsi que des porteurs de projets du territoire. Organisés autour de l'accueil et de l'orientation des acteurs économiques et des demandeurs d'emploi, les axes prioritaires du projet de développement économique du Pays Lafrançaisain, ont été déterminés de la manière suivante :

- Un projet de restructuration de la zone d'activités du Rival devenue intercommunale depuis 2018,
- Un accompagnement à la création d'un groupement d'employeurs,
- Un appui aux entreprises avec une action spécifique liée à la crise sanitaire.

Face à la crise sanitaire, des solutions et des soutiens financiers sont proposés par les différents partenaires institutionnels auxquels la Communauté de communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain s'associe en abondant

financièrement des subventions régionales : fonds l'OC-CAL, fonds de solidarité volet 2. Mais pas uniquement, un accueil est assuré autour des demandeurs d'emplois pour une étude approfondie de leur

situation. Deux personnes relais à la communauté de communes pour identifier vos besoins: **Magali Marty**, responsable de l'espace emploi-formation chargée de développement économique, et **Claire Crubilé**, chargée de mission en développement local.



A L'ECOLE

COMME UN PETIT AIR DE MAGIE....

Le lundi 2 novembre, jour de rentrée des vacances de la Toussaint, les élèves de CM1-CM2 ont eu une surprise en arrivant à l'école! En effet, c'est une véritable annexe de la célèbre école de sorcellerie Poudlard qui s'était installée dans leur classe pendant les vacances....

Cette année, beaucoup d'enfants de la classe sont fans du célèbre jeune sorcier Harry Potter, personnage emblématique des romans de l'auteure anglaise J. K. Rowling, qu'ils ont le plus souvent découvert à travers les films tirés des romans. J'ai donc souhaité m'appuyer sur cet engouement pour leur proposer de lire le premier tome des aventures de leur héros et ainsi développer chez eux le plaisir de la lecture.

Avec la complicité des parents d'élèves qui ont pu se le procurer, les CM2 ont commencé leur lecture pendant les vacances de la Toussaint sur le livre original, tandis que les CM1 l'abordaient sur des fiches simplifiées. Le pari a été réussi puisque certains d'entre eux ont déjà fini le premier tome et ont même souhaité continuer à lire la suite des aventures d'Harry Potter !

Afin de poursuivre la magie et de voir l'émerveillement des enfants à leur arrivée à l'école, je me suis amusée à décorer la classe pendant les vacances sur le modèle de l'école Poudlard. Blasons des 4 maisons, baguettes magiques, lunettes et

cape du célèbre sorcier, bougies et clés volantes, vif d'or ont fait leur apparition à l'école. Le 2 novembre, l'effet escompté était au rendez-vous ! Tous les enfants ont beaucoup apprécié la surprise.... Mais elle ne s'est pas arrêtée là !

Dans le roman, les petits sorciers arrivant en première année à l'école de sorcellerie sont répartis dans quatre équipes appelée

« maisons » par un chapeau magique parlant appelé le Choixpeau. J'ai donc eu l'idée de reproduire cette cérémonie à l'école de Puycornet...

Dès leur arrivée en classe après les vacances, les enfants ont donc été répartis dans les maisons grâce à une vidéo préparée en amont et un chapeau de sorcier ressemblant beaucoup au vrai Choixpeau.

Chaque enfant a reçu le chapeau au-dessus de sa tête pendant que la vidéo annonçait sa « maison ». Ce fut un moment très solennel et très amusant dont les enfants se souviendront sûrement ! Là aussi la magie a opéré puisqu'ils apprennent désormais à se soutenir et se réguler pour rapporter des points à leur équipe.

Finalement, ce projet très motivant pour les enfants a également permis d'apporter un peu de gaieté et de bonne humeur en classe, ce dont nous avons tant besoin en ce moment....

Anne RIGAUD, professeure de sorcellerie



A L'ECOLE

CALENDRIER DE L'AVENT



Comme chaque année, toutes les classes du RPI fabriquent leur calendrier de l'avent. C'est un calendrier fabriqué par les enfants de chaque classe. Les élèves peignent, découpent, collent et transforment un simple support en une belle création de Noël.

Cette année, le calendrier de la classe des CM1-CM2 d'Anne Rigaud était en lien avec le projet de classe. En effet, les élèves ont peint une maison en bois aux couleurs d'Harry Potter.

La classe des CE1-CE2 de Maëll Vidoni a réalisé un calendrier en bois peint aux couleurs de Noël. Les enfants ont apporté un bonnet de Noël pour faire une photo de

groupe. Cette photo a servi de support de décoration au calendrier.

La classe des CE1-CE2 de Delphine Valette a créé un village de Noël avec la réalisation de petites maisons en papier, de sapins, de boules de Noël ... sous une neige d'hiver.

Les élèves ont vendu des tickets de tombola pour gagner ce calendrier et d'autres lots donnés par l'association des parents d'élèves que nous remercions.

Voici les gagnants tirés au sort pour les trois classes de l'école de Puycornet :



- Classe CE1-CE2 de Maël Vidoni : Cloé Lacroux
- Classe CE1-CE2 de Delphine Valette : Paul Chasseigne
- Classe CM1-CM2 d'Anne Rigaud : Mattéo Guinounet

Nous vous souhaitons à tous un joyeux Noël et une très belle année 2021 !

Delphine Valette
Directrice de l'école de Puycornet



LE MOT DE L' AAPEERPI



L'Aapeerpi (Association des parents d'élèves du RPI de L'Honor de cos) a tenu son assemblée générale ce 21 septembre.

Nous avons réussi à faire quelques actions dont la vente de sapins et le Loto qui nous ont permis de récolter 4000€ à répartir entre les trois écoles. Une autre manifestation, Abracadaparc, avec « YG animations » comme partenaire, était prévue sur la plaine de Puycornet au mois de mai ; la situation sanitaire ne nous a pas permis de mettre en place notre projet qui, nous l'espérons, pourra voir le jour au printemps prochain.

Cette année sera particulière. Comme les manifestations se déroulant dans les salles des fêtes sont proscrites pour quelque temps, nous interviendrons aux beaux jours pour organiser un vide-grenier et notre journée gonflée. Mais le plus important pour notre association est de préparer la rentrée 2020/2021. En effet, une grande partie de notre effectif arrête, les enfants partant au collège en fin d'année. Nos actions seront donc guidées vers un seul objectif : motiver des parents pour s'investir à l'Aapeerpi afin d'amener de nouvelles idées, de nouvelles énergies et continuer à aider les enseignants à mettre en place leurs projets.

Cette année, le gros de la troupe reste en place. Nous espérons que cette situation sanitaire s'améliorera. Nous remercions pour terminer le Crédit Agricole dont l'octroi d'une subvention de 700 € nous a permis d'acheter un barnum floqué AAPEERPI.

L'ALAE DE PUYCORNET



Sur notre ALAE à Puycornet, nous pesons et recyclons le papier utilisé dans notre école et nous continuons à composter nos déchets de cantine. Le 18 septembre, nous avons fait une balade "nettoyons la nature" aux alentours de notre école et nous avons ramassé beaucoup de déchets (un pneu, une jante, des tuyaux...).



Nous avons tous participé à cette promenade dans la bonne humeur, cela nous a permis de voir la nature autrement. Alors mêlons l'utile à l'agréable et gardons les bons gestes.

CAMILLE DELPECH

Le MAIRE DE PUYCORNET DE 1967 à 1995 NOUS A QUITTES



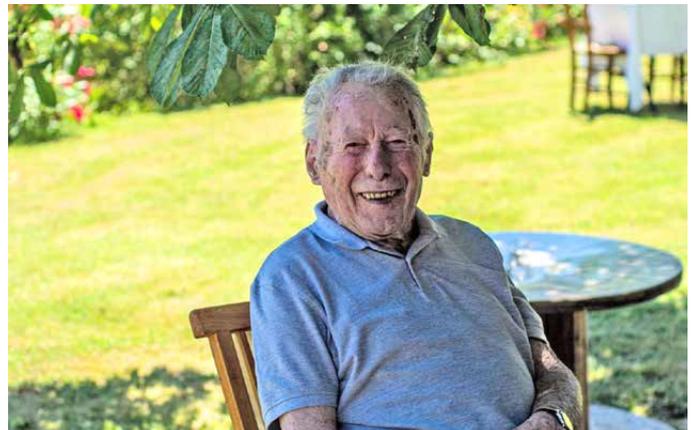
Camille DELPECH (96 ans) s'en est allé discrètement. C'est une foule nombreuse et recueillie qui l'accompagna à sa dernière demeure, au cimetière de SAINT-AMANS. Jean-Michel PRAYSSAC, maire de la commune, lui rendit ainsi hommage dans son éloge funèbre :

« C'est dans une profonde tristesse que nous sommes plongés aujourd'hui pour évoquer celui qui marquera d'une empreinte indélébile notre commune. A l'annonce du décès de Camille DELPECH, nous avons tous ressenti d'abord un choc violent puis une peine intense. C'est avec l'accord de sa famille qu'il me revient le difficile exercice d'évoquer la mémoire de Camille DELPECH.

Il serait présomptueux de ma part d'arriver en quelques lignes à résumer la vie de Camille tant elle fut riche, longue et marquée du sceau de la pugnacité, de l'honnêteté intellectuelle et remplie d'événements heureux et malheureux. Camille DELPECH est né le 5 décembre 1924 dans la maison familiale de Lafargue où il passa toute sa vie. Il est l'aîné et sa sœur Annie verra le jour en 1937. Il fréquentera l'école primaire de Saint-Amans en s'y rendant à pied à travers les bois jusqu'au certificat d'études. Dès son adolescence, il seconde son père Julien dans l'exploitation agricole familiale de polyculture. Il devient le chauffeur de la coopérative agricole - ancêtre de la CUMA - que son père a créée. A la retraite de ce dernier, il reprend l'exploitation familiale.

Le 20 février 1949, il épouse Yvette BRES-SANGES, native de SAINTE-ARTHEMIE. De cette union naquirent leurs 3 enfants, Nelly en 1949, Danielle en 1953 et Jean-Michel en 1962.

En 1961, un événement marquera profondément la 1ère partie de sa vie : la venue à Montauban du Général de Gaulle qu'il prit en photo. Tout au long de sa vie publique, il s'inspirera des valeurs républicaines de celui qui fut, m'a-t-on-dit, son idole en politique.



En 1967, son père Julien qui fut maire de PUYCORNET pendant 25 ans décède. Après avoir été élu conseiller municipal, Camille lui succède à l'âge de 43 ans.

Il occupe la fonction de Maire jusqu'en 1989. Il siège jusqu'en 1995 au conseil municipal.

Entre temps le 15/08/1973, il est victime d'un grave accident de la route qui faillit lui coûter la vie. Il s'en sortit miraculeusement après 3 semaines de coma et une lourde opération chirurgicale qui lui laissèrent des séquelles physiques mais qui n'altérèrent en rien ses facultés intellectuelles.

Tout au long de son mandat de Maire, il n'eut de cesse d'être au service de ses administrés avec rigueur et méticulosité. Sa maison était devenue l'annexe de la mairie car il préférerait recevoir ses administrés chez lui. Autres temps, autres mœurs !

En 1988, il reçut des mains du Préfet, la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale. Il en était très fier.

Elu moi-même conseiller municipal en 1989, j'ai appris à connaître cet homme qui au début, je peux l'avouer aujourd'hui m'impressionnait. Au fil du temps se sont noués entre nous des liens d'amitiés sincères.

Jusqu'au bout de ses forces, il s'est intéressé à la vie communale en me faisant des commentaires ou des remarques toujours frappés au coin du bon sens, lors de mes visites semestrielles quand je lui portais à domicile le bulletin municipal qu'il lisait de la 1ère à la dernière page.

Il me faisait comprendre qu'il avait bien du mal à saisir la société actuelle faite de violence et aux antipodes des valeurs qui étaient les siennes. Il n'était pas le seul à vrai dire !

Les départs bien trop précoces de sa fille cadette en 2018 et de son épouse en 2019 l'ont énormément éprouvé mais il s'en releva avec le tempérament de battant qui le caractérise.

Il choisit de terminer ses jours à Lafargue car il n'était pas question qu'il quittât sa maison natale. Cela aurait été fatal pour lui.

Son dernier grand bonheur fut d'assister en juillet dernier au mariage d'un de ses petits-enfants.

Il fut entouré jusqu'au bout de sa vie par la présence et l'affection des siens qui se relayèrent pour ne pas le laisser seul un seul jour.

A vous ses enfants, petits-enfants, arrière-pe-

tits-enfants, à sa famille et à ses proches, j'assume ma présence à vos côtés pour supporter le deuil malgré mon sentiment d'impuissance face à ce chemin qu'il vous reste à faire.

Sachez que dans mon regard et dans celui de beaucoup de personnes ici présentes, vous trouverez aujourd'hui et demain un soutien et une force pour vous aider à supporter l'intolérable absence. En mon nom et celui de tous ceux qui ont connu Camille Delpech, je vous exprime mes condoléances les plus attristées et ma profonde sympathie.

Nous le confions aux forces de l'esprit.

Il va désormais rejoindre ses proches disparus.

Je terminerai mes propos par cette phrase issue d'un poème d'Arthur RIMBAUD :

« Nature, berce-le chaudement, il a froid ».



HONNEUR A NOTRE CENTENAIRE

Comme Marie ROUMAGNOU en 2014, Josefa CASTRO est entrée dans le cercle très fermé des centenaires. Josefa a en effet soufflé ses 100 bougies le 16 octobre dernier chez l'une de ses filles Josiane LANDREVIE. Josefa est née à Calanda, petit village d'Aragon, en Espagne. En 1983, à 18 ans, avec ses parents, petits agriculteurs, elle a dû fuir vers la France pour échapper aux persécutions du régime franquiste, avec pour seuls biens quelques affaires qu'ils avaient entassées sur une charrette à bras.

C'était la retirada, un épisode très sombre de l'Histoire espagnole. Josefa réfugiée en France, s'est mariée, est devenue Mme Castro et a mis au monde quatre enfants, trois filles et un garçon. Actuellement, la famille se compose de neuf petits-enfants, douze arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants. Après avoir perdu ses parents et son époux, elle s'est retrouvée seule à devoir assurer la charge de

ses quatre enfants. Elle a travaillé toute sa vie comme femme de ménage la journée, et la nuit, pour arriver à compléter les revenus de la famille, elle tricotait des pulls pour une grande marque de laine. Elle vit actuellement à Puycornet, chez sa fille et son gendre, Josiane et René LANDREVIE, qui, il y a dix ans, ont décidé, d'un commun accord, de la prendre à leur domicile, où elle coule une vieillesse heureuse en famille.



Josefa avec un de ses arrière-petits-fils

Le désir de retourner dans son village

Pour ses 100 ans, Josefa avait le désir de retourner dans son village natal, Calanda, comme chaque année, où elle voulait assister à une corrida, mais les circonstances actuelles liées à la Covid-19 ont contrecarré son souhait. Ce n'est que partie remise, car elle souhaite assister à la semaine sainte, en avril 2021, dans son village, si tout va bien d'ici là. Quelle détermination pour une dame de son âge !

En attendant son prochain voyage en Espagne, Josefa a profité d'une magnifique corbeille de

1 000 fleurs composée par Michèle S., sa fille de cœur d'un bouquet de 100 roses et d'une jolie composition florale offerte par la municipalité de Puycornet. Nous vous souhaitons, Madame Castro, un bon anniversaire !

(Extrait de l'article de Marc Pujol – La Dépêche)



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

« Don de sang, don de vie » ou « Une heure pour sauver trois vies ».

Ces deux slogans connus rappellent l'importance de participer aux collectes locales, même en zone rurale. Quelques têtes pensantes nationales voulaient les supprimer au motif qu'elles coûtaient trop cher à organiser ! Pour notre secteur de Molières nous nous maintenons à cinquante donneurs chaque fois. Pour la collecte du 3 juillet 2020 il y en a même eu cinquante-huit, surtout avec sept nouveaux. Bravo. L'amicale regroupe Molières, Labarthe, Vazerac et Puycornet dont les mairies donnent une subvention de fonctionnement pour couvrir les frais annuels et une partie de la collation avec des produits locaux d'agriculteurs ou d'artisans. C'est le moment de convivialité tant apprécié ! Mais les collectes sont ouvertes à toutes les communes limitrophes. Pas de limites administratives pour cet acte de solidarité.

DISPOSITIONS POUR LE DON DU SANG

On peut donner de 18 à 70 ans : six fois par an pour les hommes et quatre fois pour les femmes. Les règles de santé sont strictes et précisées dans un questionnaire à remplir avant de passer devant un infirmier puis en entretien avec un médecin. Des traitements médicaux en cours ou des antécédents peuvent empêcher

de donner du sang. Il ne faut pas venir à jeun ! En raison du Covid-19 les règles sont appliquées sous l'oeil de l'équipe médicale et la salle des fêtes de Labarthe est assez vaste pour disposer les postes de collecte et la circulation à distance suffisante. Venez sans crainte car il manque des donneurs empêchés et les besoins sont les mêmes, voire davantage. Les collectes de 2021 : les vendredis 2 avril et 9 juillet, puis le mercredi 13 octobre. A placer déjà sur vos agendas et penser à trouver de nouveaux donneurs dans votre entourage.

Le bureau remercie tous ceux qui se sont présentés ou ont aidé aux collectes de 2020. Il souhaite une bonne année prochaine malgré la situation sanitaire compliquée.



Photo : Don sang 03 juillet

CHERS PUYCORNÉENS,

Malgré notre optimisme pour l'organisation des festivités 2020, nous n'avons pas pu nous retrouver depuis le mois de février. Notre équipe reste très motivée et nous avons hâte d'organiser à nouveau des manifestations, pour pouvoir enfin revivre ces moments de partage et de convivialité tant attendus et si précieux dans nos villages.



Le comité des fêtes vous souhaite de belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et à très vite.

PUYCORNET GYM et YOGA

LA GYM

Les cours ont repris en septembre pour quelques semaines.

Mesures sanitaires obligent, ils ont été interrompus.



Notre coach Engelbert reste prêt à nous faire reprendre les exercices dès que cela sera possible. Les séances se dérouleront toujours en combinant du renforcement musculaire, amélioration du cardio, gainage dynamique, équilibre, stretching. En attendant, Engelbert nous conseille, pour notre santé et notre moral, d'essayer chacun chez soi de faire un peu de gymnastique régulièrement.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle de réunion. Si vous souhaitez nous rejoindre vous avez besoin de :

Un certificat médical et une cotisation annuelle de 20 €

Horaires : Lundi et jeudi de 19h30 à 20h30 à la salle de réunion.

Pour toute demande d'information ou inscription,

Contactez le :

05 63 65 97 09 ou le 06 73 01 13 09

COURS DE YOGA

Le Centre Social Intercommunal de Lafrançaise délocalise certaines de ses activités afin de répondre aux besoins du territoire.



La commune de Puycornet met à sa disposition la salle de réunion depuis septembre 2020 afin de permettre la pratique de l'Hatha Yoga. Il y a deux séances d'1h30, qui se déroulent le mardi soir : la première à 18h30, la deuxième à 20h00.

Pour tout renseignement, s'adresser au Centre Social Intercommunal, 15 place de la Halle, 82130 Lafrançaise.

Tél : 05 63 02 39 99

Les séances reprendront dès que la situation sanitaire le permettra.

Notre club entame sa 15ème saison avec de nouvelles dispositions pour notre sport. Bénévoles et enseignants se sont mobilisés cet été afin de mettre en place un protocole sanitaire adapté et sécurisé, qui permet à nos judokas et à nos enseignants de pratiquer en toute sécurité. Les cours ont repris fin août sur nos 3 dojos :

NOUVELLE OLYMPIADE = NOUVELLE ÉQUIPE !

Jeudi 2 juillet, Richard Marty avait convoqué les adhérents pour l'assemblée générale annuelle et a annoncé son arrêt de la présidence, après 5 années au service du club. Le renouvellement du comité directeur a eu lieu avec l'élection d'une nouvelle équipe, dynamique, disponible et motivée !

Les nouveaux élus, l'ensemble des bénévoles, des familles et des enseignants remercient Richard pour son investissement et tout ce qu'il a apporté au club.

Labastide-du-Temple, Lafrançaise et Meauzac. Nous proposons des cours de judo dès l'âge de 4 ans ainsi que des cours de Taïso (activité de remise en forme). Le club compte à ce jour 140 adhérents, un excellent début de saison ! Merci pour votre confiance...



COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Présidente : Gaëlle Claris
Vice-président :
 Pascal Boscredon
Secrétaire : Céline Tosin

Trésorier : Stéphane Bravo
Membres : Virginie Bareille,
 Pauline Boulinguez, Anne
 Corler, Caroline Rous, David
 Delon et Yannick Garriguenc.



JUDO OU TAÏSO ? VENEZ ESSAYER, AVEC 2 SÉANCES GRATUITES !

Le club vous propose de découvrir gratuitement le judo ou le TAÏSO (= préparation du corps, exercices cardiovasculaires ou renforcement, assouplissements...). Pour cela, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur l'un de nos dojos et de se présenter en tenue de sport pour une séance correspondant à l'activité que vous désirez essayer.

Vous trouverez toutes les informations, lieux, horaires des cours et le protocole sanitaire à suivre sur notre site internet : www.trtjudo82.fr.

Alors si vous avez entre 4 et 99 ans et que l'aventure vous tente, ne tardez pas, venez essayer, vous risqueriez d'aimer !

FIN DE SAISON 2019/2020

Malgré une saison raccourcie suite au confinement, les enseignants du club ont souhaité valoriser leurs élèves par une cérémonie de remise des grades où leur étaient délivrées leurs nouvelles ceintures. Ces retrouvailles, très attendues de part et d'autre, se sont déroulées en juillet et en août à Meauzac. Goûters, cadeaux et séances photos ont animé ces soirées en plein air. Des moments privilégiés appréciés de tous, empreints d'émotions, d'amitié et de sourires !



Au TRT pas d'arrêt, même l'été !

Le club est resté actif durant la période estivale pour le groupe adolescents et adultes qui s'est retrouvé tous les mercredis soirs d'août pour des séances de « cardio », renforcement musculaire et même sortie VTT. Un groupe resté motivé tout l'été !

Bonne saison sportive à toutes et à tous ! Merci aux communes et à nos partenaires qui nous soutiennent...

Le Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas (SMBL) a en charge la gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du bassin Versant du Lemboulas. À travers cette compétence, le syndicat réalise des travaux visant à restaurer les milieux aquatiques mais aussi à préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau, en accord avec la réglementation et les objectifs d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau. Ce programme est financé

en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Région Occitanie, le Département de Tarn-et-Garonne et la Fédération de Pêche de Tarn-et-Garonne. Si, historiquement, les travaux étaient principalement ciblés sur la gestion de la ripisylve (boisement des berges), ils intègrent aujourd'hui des aménagements et travaux visant l'amélioration du fonctionnement des cours d'eau.

D'anciens travaux ayant dégradé le cours d'eau

Le fonctionnement des cours d'eau a été largement dégradé suite à des travaux de rectification, curage et recalibrage réalisés après-guerre dans un but d'amélioration des rendements agricoles. Ces aménagements ont modifié le tracé du lit et des berges de nos cours d'eau. Leur fonctionnement s'apparente alors à celui de fossés ou de canaux totalement uniformes peu favorables à la vie aquatique et à l'autoépuration de l'eau.

De plus, la capacité hydraulique du tronçon est augmentée, répercutant et accentuant les risques de crues en aval. Contraints dans un lit mineur plus court, le cours d'eau s'enfonce rapidement, drainant la nappe et les zones humides voisines et augmentant la sévérité des étiages. L'incision du lit provoque également le déchaussement des ponts et ouvrages situés à proximité.

L'étude diagnostic réalisée sur le bassin du Lemboulas a mis en évidence que ces travaux historiques étaient une des principales causes de la dégradation de l'état des cours d'eau. Par exemple, le Lemboulas sur le secteur de Sainte-Arthémie a perdu près de 30% de son linéaire suite à des travaux dans les années 1970.



Source : IGN- Remonter le temps

Des travaux de restauration hydromorphologique par reméandrage réalisés sur le ruisseau du Rieutord

La restauration hydromorphologique vise à améliorer le fonctionnement du cours d'eau et fait partie des actions ambitieuses intégrées dans le programme de gestion du Lemboulas. C'est avec ces objectifs qu'un premier chantier de reméandrage a été réalisé sur le bassin du Lemboulas.

Le reméandrage s'apparente à une renaturation d'un cours d'eau définie comme une intervention visant à réhabiliter un milieu plus ou moins artificialisé vers un état proche de son état naturel d'origine. La renaturation se fixe comme objectif, en tentant de réhabiliter notamment toutes les caractéristiques physiques du milieu, de retrouver toutes les potentialités initiales du milieu en terme de diversité biologique, de capacité d'autoépuration, etc. (Définition de l'Agence de l'Eau Adour Garonne)

Les travaux de reméandrage sont réalisés sur des cours d'eau rectilignes. Ils consistent à le remettre dans ses anciens méandres ou à créer un nouveau tracé avec des profils en travers variés pour redonner au cours d'eau une morphologie sinueuse se rapprochant de son style fluvial naturel. Ce nouveau tracé permet de retrouver une diversité d'habitats et de profondeurs d'eau, un linéaire plus important, une réduction de la vitesse d'écoulement, une connexion latérale avec la nappe et les zones humides...

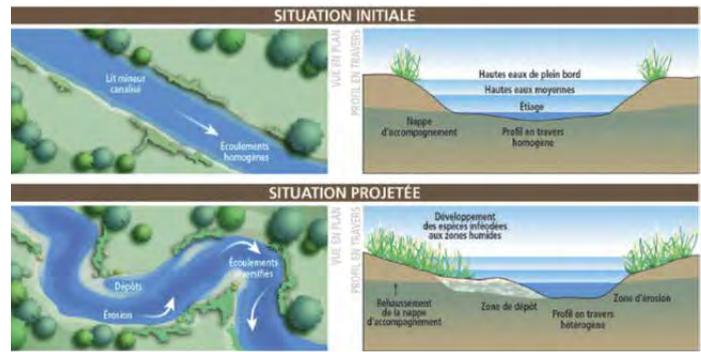
Le ruisseau du Rieutord, littéralement « rivière tordue » a été retenu, pour cette première expérimentation, sur son cours amont du fait de son état fortement altéré (tracé quasi-rectiligne de sa source à la confluence) et de l'intérêt porté par les propriétaires pour ce type de travaux de restauration écologique.



Le chantier se situe sur les communes de l'Honor-de-Cos et de Puycornet et l'ensemble des travaux a été réalisé en régie par le SMBL.

Le levé topographique de la zone et le dimensionnement des travaux ont été réalisés avec l'appui technique du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne (SATESE82). Les travaux de rectification du cours d'eau étant anciens, il n'a pas été possible de retrouver le tracé originel. Le nouveau tracé a donc été modélisé sur la base de la topographie du fond de vallée et de la pente du talweg. Les dossiers techniques et réglementaires ont été réalisés par les techniciens du syndicat. Les travaux ont été réalisés en régie par les trois agents techniques avec la location d'une pelle mécanique et d'un chargeur en septembre et en octobre 2020. Ils ont consisté à creuser un nouveau lit plus sinueux avec

un gabarit réduit, l'ancien lit a été comblé en conservant des mares. Au préalable, un gros travail de débroussaillage et d'abattage a été effectué pour positionner le tracé et permettre le cheminement des engins. Le reméandrage a été réalisé sur une parcelle en cours de boisement et sans porter atteinte aux activités agricoles voisines.



Graphique de OFB (Office Français de la Biodiversité)

Le Rieutord a ainsi pu retrouver un tracé méandreux proche de son ancien tracé naturel supposé. La longueur du ruisseau sur ce tronçon a augmenté de 60% passant de 110m à 185m tandis que sa section et son enfoncement ont été drastiquement diminués. Ces travaux répondent aux objectifs d'amélioration des fonctionnalités des cours d'eau et des zones humides.

Aujourd'hui, le plus gros des travaux est terminé, néanmoins au vu des conditions climatiques pluvieuses précoces de ce début d'automne, les finitions seront réalisées en période d'étiage 2021 avec des conditions plus propices. Ce chantier assez novateur dans le département a déjà fait l'objet de visites techniques et sera présenté prochainement à nos différents partenaires.



Utilisation de produits phytosanitaires : toute utilisation est interdite à moins de 5 mètres des cours d'eau (en fonction des produits, cette distance peut aller jusqu'à 50 mètres) sous peine de poursuites et d'amendes par la police de l'eau.

Travaux en rivière et en zone humide : avant toute intervention sur un cours d'eau ou une zone humide (curage, assainissement, consolidation de berge, création d'ouvrage...), il est nécessaire de se rapprocher des services de police de l'eau de la Direction Départementale des Territoires 82 (DDT82 – 2 Quai de Verdun – BP 775 82013 MONTAUBAN CEDEX – Tél : 05.63.22.25.00) afin de prendre connaissance de la procédure à suivre, certaines actions pouvant nécessiter une autorisation préfectorale ou un récépissé de déclaration. Les contrevenants s'exposent à des amendes et/ou des poursuites.

Secrétariat : 05.63.67.61.78 / siah.bassin.du.lemboulas@wanadoo.fr
 Techniciens de rivières : 06.79.67.77.28 / jerome.scudier@quercycaussadais.fr
 06.34.53.35.42 / gauthier.aucoin@quercycaussadais.fr

Pour tout renseignement
 Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas
 1, passage de la Poste - 82220 VAZERAC

En octobre 2020, le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 82) a mis en service le réseau nouvellement reconstruit à partir du poste « 36 Borde-Blanche » pour renforcer et sécuriser l'alimentation électrique.

Depuis, il a programmé trois autres opérations. Deux renforcements seront mis à l'étude en fin d'année sur les postes « 11 Pouchettes » et « 10 Peyrou » pour remédier à des chutes de tension. Par ailleurs, pour limiter le risque de coupures, l'étude de sécurisation de la ligne électrique en fils nus issue du poste « 4 Lafargue » sera également engagée.



Sur le plan financier, le montant des travaux sur le poste « 36 Borde-Blanche » s'est établi à 66 839 euros et les trois projets en cours sont estimés à 280 000 euros. Le SDE 82 prend intégralement à sa charge les travaux qui relèvent de la modernisation de la distribution publique d'électricité.



En 2020, le Syndicat Départemental d'Énergie a mis en ligne son nouveau site Internet. Il vous informe sur l'actualité locale de l'énergie et les services qui relèvent de la compétence du SDE 82.

Vous pouvez y déposer vos demandes, adresser vos questions ou consulter les travaux électriques en cours sur le territoire départemental. Un espace Extranet, dédié aux communes, met à leur disposition des données actualisées issues de leurs interactions avec le SDE 82.

Pour découvrir ou redécouvrir le Syndicat Départemental d'Énergie, son rôle et ses missions de plus en plus nombreuses, connectez-vous à l'adresse suivante : www.sde82.fr.

RÉPARER SES APPAREILS MÉNAGERS :

e-reparation.eco : Lancement d'un nouveau site internet dédié à la réparation des appareils électriques en lieu et place du fait de les « jeter ». Ce site vous permet de **diagnostiquer en ligne une panne de votre appareil, d'identifier des solutions de réparations de proximité** et de bénéficier d'une boîte à outil avec notamment des **Tutos sur la réparation des pannes courantes et sur l'entretien des appareils.**



Répare café : Créer par des bénévoles de l'association Pays Lafrançaisain en Transition, cinq « Répare Café » ont déjà eu lieu sur les communes du Pays Lafrançaisain.

Le principe est simple : des bénévoles réparateurs vous accueillent pour essayer de **réparer gratuitement les objets et outils que vous amenez**. Si vous souhaitez apporter vos compétences de bricoleur, toute aide sera la bienvenue.

Plus d'infos par mail : contact@pays-lafrançaisain-entransition.org

BROYAGE A DOMICILE DES DÉCHETS VERTS :

TRANSFORMER VOS BRANCHES EN OR VERT... BROYEZ-LES !



Le SIEEOM propose un nouveau service de broyage à domicile sur rendez-vous. Pour 20 € de l'heure, un agent vient broyer vos tas de déchets verts, préalablement préparés, pour les transformer en broyat. Vous pourrez ensuite enrichir votre jardin en paillant vos haies et vos arbres ou en le mélangeant au compost pour obtenir un amendement de qualité pour vos plantes. Si vous n'avez pas de composteur, le SIEEOM peut vous en fournir un pour 15 € en déchèterie mais vous pouvez aussi le fabriquer assez facilement. Plus d'infos sur sieeom.sudquercy.fr



OBTENIR UN PASS'DÉCHÈTERIE :

La demande peut se faire sur notre site internet ou directement en déchèterie.

Les particuliers : présentez-vous à l'agent d'accueil avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent (- de 3 mois) : eau, loyer, électricité, etc. **Accès gratuit.**

Les professionnels : présentez-vous à l'agent d'accueil avec une pièce d'identité et un justificatif d'activité professionnelle. **Voir tarification des déchets professionnels sur sieeom.sudquercy.fr ou affichage sur place.**



CORONAVIRUS
Que faire de mes déchets ?

Mouchoirs, gants, lingettes et masques à usage unique

Dans un sac plastique dédié et résistant, à fermer et à garder 24 heures

Ordures ménagères

Jetez-le ensuite dans votre sac poubelle, à mettre fermé dans les ordures ménagères

JAMAIS dans votre bac de tri

NE PAS METTRE LES MASQUES ET LES GANTS DANS LE BAC JAUNE

CITEO

Le calendrier initial était ponctué, très régulièrement, de moments conviviaux et de retrouvailles orchestrés soit par la municipalité, soit par les associations. Eh oui ! Même la très traditionnelle fête du 15 août n'a pas pu se dérouler. Néanmoins trois manifestations ont pu être maintenues.



CINÉMA EN PLEIN AIR

Le 18 juillet, la séance de cinéma en plein air avec la diffusion du film « La lutte des Classes » a réuni un large public qui a été séduit par cette chronique sur la mixité sociale, la banlieue et l'éducation. Cette manifestation était programmée dans le cadre des " Embarcadères " .

RANDONNÉE NOCTURNE

Le 5 septembre, près de 70 randonneurs avaient sorti leurs chaussures de marche et leurs lampes frontales pour arpenner les collines de notre commune. Tout le monde a apprécié de se retrouver dans la douceur d'une fin de journée d'été. A l'arrivée, il a quand même manqué la soupe au fromage supprimée pour cause de crise sanitaire.



CONCERT TZIGANE ET AUTRES GITANERIES

Le 6 septembre, l'église de Gibiniargues accueillait Sonia Alejos-Molina accompagnée des ensembles Rusalka et Rouge Cerisaie dans le cadre des « culturelles » de la communauté de communes. Quel succès !

Beaucoup de spectateurs s'étaient déplacés. Certains ont même dû écouter le concert à l'extérieur par manque de place afin de respecter la distanciation physique. Le public s'est laissé envoûter par ces voix magnifiques.

ASSOCIATION COSSÍ FAR



Depuis bientôt deux ans, l'association **COSSÍ FAR** propose un service d'aide bénévole aux seniors dans

l'utilisation des technologies du numérique.

Cette année 2020, nous avons répondu à près de 100 demandes d'aide. Nos interventions sont en principe réalisées au domicile des adhérents mais nous avons dû nous adapter aux circonstances et l'aide à distance a rendu bien des services.

Dans ce contexte de confinement, nous avons fait le choix de solutions « à distance » pour apporter une aide ponctuelle, pour présenter

l'utilisation de certains services en ligne, mais aussi pour satisfaire notre besoin viscéral de communiquer avec nos proches.

Depuis l'automne, nous accompagnons nos seniors dans la pratique de solutions de visioconférence.

Rassurez-vous, tout cela est bien plus simple que vous ne le pensez !!

Vous possédez un ordinateur, une tablette ou un smartphone et vous aimeriez savoir mieux l'utiliser.

Appelez-nous ! Nous vous apporterons l'assistance que vous recherchez.

Pour tout renseignement : 09 70 15 57 11.

L'association « LA VIEILLE CHARRETTE » avait absolument tenu à l'organiser malgré la crise sanitaire avec accord des services et la préfecture. Il eut lieu sur la commune de MOLIERES non loin de l'ancienne gare avec un gros succès tant au niveau des participants (16 compétiteurs) que du public présent.

Nos Puycornéens participant à cette manifestation se sont particulièrement bien distingués (Sébastien MONTORIO et Alexandre LARROQUE pour les labours), la famille BIVI (Dominique et

Valentin) pour l'exposition de vieux matériels (société française FVI de 1949 en particulier).



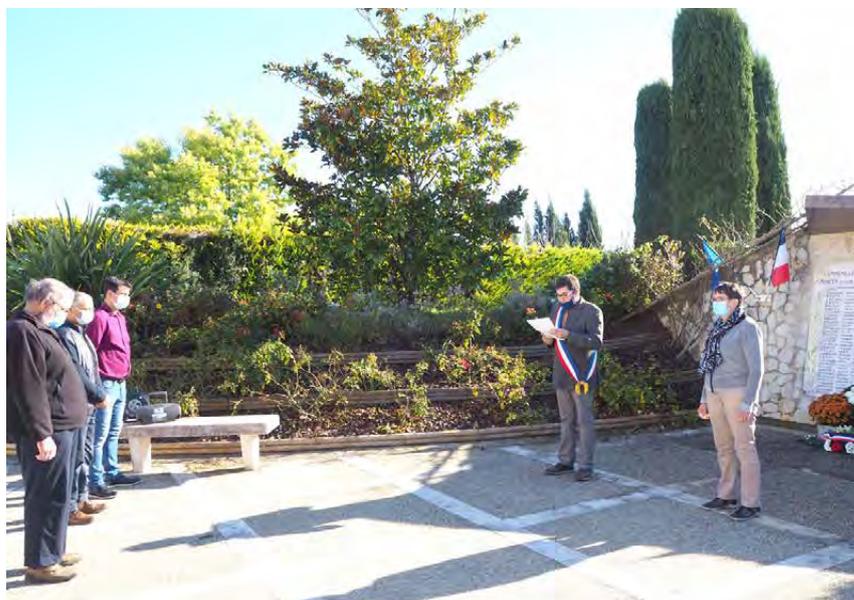
Bravo à tous et rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2021 sans masque mais avec toujours autant de plaisir !



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

C'est entouré de ses adjoints que Jean-Michel PRAYSSAC procéda au dépôt de gerbe. Après la minute de silence et la Marseillaise, le Maire lut le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée aux anciens combattants dans lequel un hommage était rendu à Maurice GENEVOIX écrivain et académicien dont la dépouille entrait le jour même au Panthéon.

A l'issue de la lecture du message, les 20 morts en opération pour la France en 2020 furent cités.





Informations utiles

UNE 2 ÈME BOITE A LIVRES

Après l'installation en janvier 2020 d'une 1ère boîte à livres dans le local faisant office de gare au hameau de ROUZET et vu son succès, une 2ème a été mise près de la mairie. Elle a été confectionnée par notre employé municipal Cyril GRANIOU. Le but est d'offrir l'accès à la lecture sans contrainte et basé sur l'échange.



BORNÉ ELECTRIQUE

Notre commune vient de s'équiper d'une borne de recharge des véhicules roulant à l'électricité. Celle-ci vient d'être installée sur le parking de la salle des fêtes. Elle sera très prochainement mise en service.



FINANCES PUBLIQUES

La perception de Lafrançaise-Molières fermera le 31/12/2020 malgré l'opposition unanime des élus. A compter de janvier 2021, un agent de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) tiendra une permanence tous les lundis et mercredis matin à la « Maison France Services » (33 rue Mary Lafon à Lafrançaise). Il vous renseignera sur les questions liées au recouvrement ou à l'assiette de l'impôt.

CAR 82

Conduire l'automobile du retraité, une solution visant à favoriser le maintien à domicile des aînés. Soutenue par le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et portée par l'Association "Agir abcd", **CAR 82** apporte une réponse à la double problématique de la mobilité et de l'isolement des personnes âgées en milieu rural en proposant **de mettre en relation des seniors de plus de 60 ans disposant d'un véhicule mais qui ne peuvent plus, ne veulent plus ou ne doivent plus conduire, avec des personnes retraitées qui pourront les conduire** pour effectuer les démarches de la vie quotidienne : rendez-vous médicaux, courses, visites familiales... Les conducteurs sont rémunérés en chèques emploi service universels à raison de 8,78 euros net par heure de conduite. Ce qui revient, grâce aux déductions fiscales à 6,40 euros de l'heure pour la personne pilotée. **CAR 82** est donc un dispositif qui ne compte que des avantages : maintenir des relations sociales, favoriser l'autonomie de nos seniors, tout en assurant un complément de revenus au conducteur, et améliorer la sécurité routière. En Tarn-et-Garonne, ce sont près de 30 pilotes recensés aussi bien en zone urbaine que dans les territoires les plus ruraux. **Pour tout renseignement : Tél. : 05 53 96 97 98**



CONTE NEUR à "accès facilité"

Deux viennent d'être installés à l'espace propreté sur le parking de la salle des fêtes.





RÈGLEMENTATION CHIENS DITS " dangereux "

Les chiens de catégorie 1 ou 2 dits "chiens dangereux"

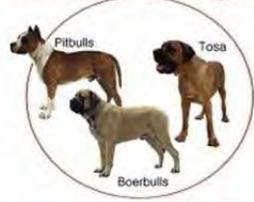
Chiens d'attaque (1re catégorie)

Il s'agit des chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le livre des origines françaises ou LOF). Leurs caractéristiques morphologiques peuvent être assimilées aux races suivantes :

- Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dits pitbulls) ;
- Mastiff (chiens dits boerbulls) ;
- Tosa.

L'acquisition, la vente ou le don de chiens de 1re catégorie est interdite.

Chiens d'attaque (1ère catégorie)



Chiens de garde et de défense (2ème catégorie)



Chiens de garde et de défense (2nde catégorie)

Il s'agit des races :

- Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier ;
- Rottweiler ;
- Tosa ;

et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler, sans être inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'agriculture et de la pêche.

À savoir : le chien de race Staffordshire bull terrier ne fait pas partie des chiens pouvant être dangereux. Si vous avez plusieurs chiens, une demande de permis doit être faite pour chaque chien. Le permis est gratuit. Le formulaire doit être accompagné des pièces suivantes :

- Justificatif d'identification du chien (photocopie de la carte d'identification). Pour obtenir une carte d'identification, mettez-vous directement en relation avec l'I-CAD
- Certificat de vaccination antirabique (contre la rage) en cours de validité (photocopie de la rubrique IV du passeport européen pour animal de compagnie)
- Attestation spéciale d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- Certificat de capacité du propriétaire ou attestation d'aptitude délivrée après le suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins
- I-CAD, identification des carnivores domestiques
Organisme agréé pour gérer le fichier national d'identification des carnivores domestiques (chiens, chats et furets)

Par téléphone : 0 810 778 778

Documents ou liens utiles

Demande de délivrance d'un permis de détention définitif :
Ce formulaire vous permet de demander la délivrance d'un permis de détention d'un chien de 1ère ou de 2ème catégorie en application de la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Votre demande est à adresser, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre commune de résidence. Après instruction de votre dossier par la mairie et si la décision est positive, vous pourrez retirer le permis de détention demandé à la mairie de votre domicile, muni du passeport européen pour animal de compagnie de votre chien

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13996.do

Vous devez faire une demande de permis provisoire si votre chien a moins de 8 mois. Ce permis est valable jusqu'à 1 an de votre chien. Après, il faut demander un permis de détention. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52224> - A transmettre à la mairie. Liste des personnes habilitées dans le département à dispenser la formation aux propriétaires et aux détenteurs de chiens de 1ère et de 2ème catégorie : site Préfecture du Tarn-et-GARONNE – arrêté : AP 82 2020 09 29 002 Liste des éducateurs canins et formateur de propriétaires de chiens 2020

Liste départementale des vétérinaires inscrits pour procéder à l'évaluation comportementale des chiens est accessible à l'adresse suivante : <https://www.veterinaire.fr/annuaires/listes-des-veterinaires-evaluateurs.html>

SI VOUS NOURRISSER DES CHATS - Aider un chat errant

Tout le monde peut aider un chat errant! Oui, même vous! Vous n'avez même pas besoin d'avoir un chat errant dans votre voisinage pour commencer à agir aujourd'hui. Mais réfléchissez svp! Si vous prenez la responsabilité de nourrir les chats errants, vous devez également prendre des dispositions pour qu'ils soient stérilisés. Sinon vous encouragez une augmentation énorme de leur population, et l'introduction d'autres chats dans cette vie misérable, incertaine, précaire. Les chats errants sont des chats domestiques nés dans de mauvaises conditions. A un moment donné, quelque part dans leur lignée, un humain irresponsable a permis à un chat domestique de se reproduire et les descendants ont fini abandonnés sans personne pour en prendre soin.

ADHÉRER À UNE ORGANISATION LOCALE

Plusieurs villes ont de telles organisations et elles sont toujours à la recherche de nouveaux volontaires.

Les bénévoles peuvent aider avec les opérations PSR :

- la sociabilisation des chatons sauvages,
- supervision des colonies de chats,
- ou simplement l'aide dans les tâches administratives.

Il y a toujours quelque chose à faire!

Donnez de l'argent à Chats du Quercy qui aide les chats errants et abandonnés.

On peut vous aider de différentes manières :

- Piéger à votre place,
- vous prêter un matériel de piège et vous expliquer comment procéder,
- vous aider avec les frais vétérinaires,

En effet, n'oubliez jamais que le budget des associations n'est pas illimité, que la grande majorité d'entre elles vit de dons et n'a aucune subvention. Il serait généreux, si vous en avez les moyens, de participer financièrement à l'opération.

Si vous n'êtes pas prêt à vous lancer dans ce parcours du combattant, n'agissez pas du tout ou bien contentez-vous de signaler la présence de ces chats errants à la mairie.

Les chats errants sont timides en présence des gens. Ils restent souvent loin des étrangers. **ORGANISER UNE OPÉRATION TNR(PSR) LOCALE.** Piéger-stériliser-relâcher. C'est le seul moyen humain de contrôler une colonie de chats errants. Comme le nom l'indique, cela implique d'attraper chaque chat pour le castrer ou le stériliser. Il pourra ensuite retourner dans son propre territoire. L'opération PSR présente beaucoup de bénéfices, et en son absence, des générations entières de chatons périraient dans chaque colonie.

Les chatons de cette chatte sont nés et ont été élevés avec peu, voire pas, de contact positif avec les humains. Le résultat? Les chatons ont grandi en ayant peur des gens et sont devenus sauvages.



La vie d'un chat errant est un combat continu pour la survie. Sans humain pour lui donner l'amour et les soins dont chaque animal domestique a besoin, les chats errants ont des vies courtes et généralement tristes. Durant cette courte durée, étant des reproducteurs prolifiques, ces félins peuvent mettre au monde plus de chatons errants (et à partir de leurs 4 mois de vie !!), dont certains survivront pour se reproduire à leur tour. Et ainsi le cycle continue.



Chats du Quercy, Caussade, 82190 Miramont de Quercy
 05 63 94 73 97 www.chatsduquercy.fr
 Association numéro W821001276 Siret 523 525 152 00014

NE DONNEZ PAS À MANGER À UN CHAT SAUVAGE NON STÉRILISÉ.

Pourquoi nous vous demandons de refuser de la nourriture à des chats dans le besoin?

Nous avons gardé la nourriture pour la fin. C'est parce qu'avec la nourriture vient une grande responsabilité.

Si vous nourrissez les chats, ils continueront à revenir chez vous et vous encouragerez une explosion de leur nombre. Il peut être très difficile de résister à l'envie de nourrir un chat qui vous fait les yeux doux, mais si vous n'avez pas l'intention de nourrir et d'abriter le chat pour toujours, ce n'est pas dans l'intérêt de l'animal.

D'abord, les chats apprendront vite à compter sur la nourriture que vous leur donnez et perdront l'accès aux autres sources de nourriture. Vous ne devriez pas commencer à nourrir les chats errants à moins d'être prêt à assumer cette responsabilité sur le long-terme. Plus important, nourrir signifie plus de chatons qui survivront chaque année.

Ça a l'air bien, non? Ça l'est sûrement pour les chatons, mais ça veut aussi dire faire face à beaucoup trop de chats à nourrir très rapidement. Deux chats peuvent devenir 50 en un an. Est-ce que vous pouvez nourrir et prendre soin de 50 chats?

Qui plus est, dans plusieurs villes il est interdit de les nourrir sur la voie publique sous peine d'amende.

NAISSANCES COMPLÉMENT 2019

CAZÉ Louise, Lyliane, Carmen	28/12/2019
------------------------------	------------

NAISSANCES

BONNEAU Eryn	15/01/2020
--------------	------------

LANDREVIE ROBERT Thaïs, Émilie, Sidonie	28/01/2020
---	------------

GOBBO Giulia, Aria	29/01/2020
--------------------	------------

POIVRE Léona, Fabienne, Marie-Rose	02/02/2020
------------------------------------	------------

MOUNE Valentin, Frédéric, Raymond, Cyril	18/07/2020
--	------------

RIVIERE CARLIEZ Antoine, Sylvian, Camille	03/08/2020
---	------------

LAGRAULET BART Maéva, Sylvie, Florence	15/09/2020
--	------------

PIETA Toni, Christian, Noël	31/10/2020
-----------------------------	------------

FERRIÈRES Aidan, Cyril, Franck, Guy	17/11/2020
-------------------------------------	------------

QUATRE Antoine, Mathieu, Benoit	08/12/2020
---------------------------------	------------

MARIAGE

JOURDA Vanessa, Maryline et SOLYMOS Mélanie, Reine, Christelle	20/06/2020
---	------------

DÉCÈS

BOZOULS née MARCONI Maria	12/01/2020
---------------------------	------------

DEROMAS née DELCUIROU Monique	11/03/2020
-------------------------------	------------

BUZENAC René	20/03/2020
--------------	------------

BUZENAC née CHAMPIÉ Georgette	23/05/2020
-------------------------------	------------

GESSE Ivan, Camille, Marius	27/04/2020
-----------------------------	------------

DELPECH Camille, Antonin	15/10/2020
--------------------------	------------

BAPTISTE née DUPRÉ Josiane	07/12/2020
----------------------------	------------

SAHUC née GÉMOIS Ida, Marie, Rose	15/12/2020
-----------------------------------	------------



STATISTIQUES COMMUNALES



143 €

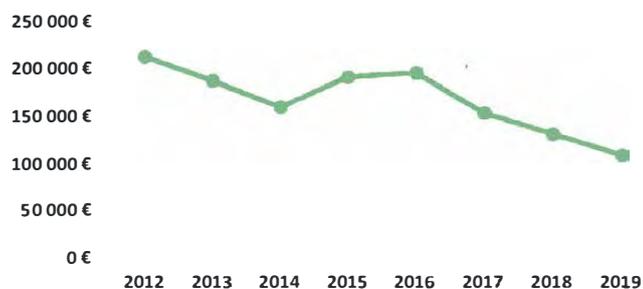
L'encours de la dette par habitant pour Puycornet, alors que ce chiffre est de 694 € pour les communes de 500 à 1000 habitants du département



1 364 231 €

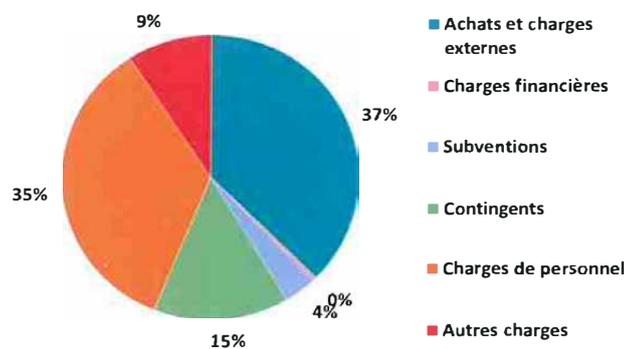
Le total des dépenses d'équipement (principal indicateur d'investissement) de 2012 à 2019 pour Puycornet

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE DE 2012 À 2019



En 2019, l'encours de la dette est de 109 481 € pour Puycornet.
Source : Balance comptable des collectivités, 2012-2019

CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR TYPE



En 2019, les dépenses de personnel représentent 35% du budget de la commune.

Source : Balance comptable des collectivités, 2019



198 €

La capacité d'auto-financement brute par habitant de la commune, contre 179 € pour les communes de 500 à 1 000 habitants de France métropolitaine



223 €

Les dépenses d'équipement par habitant en moyenne chaque année depuis 2012



Web et Plume

Ecrivaine Publique

Une aide professionnelle personnalisée,

Pas le temps pour gérer les démarches administratives, pas envie de vous « battre » avec l'informatique, vous ne possédez pas l'Internet à la maison ...

Un besoin ponctuel sur des démarches administratives (dossier retraite, impôts, CAF...), pour vous ou un proche.

Un C.V à faire ou à refaire, une lettre à rédiger...

Besoin d'être guidé(e) sur des démarches personnelles ou professionnelles, d'être visible sur le Web...

N'hésitez plus, contactez-moi,

Je suis là pour vous faciliter la tâche.

Web et Plume

Karine Delouye-Jorand

Ecrivaine Publique
Barry d'Islemade



06.36.44.56.14

plumetweb@gmail.com

PUYCORNET

Rentrée sous surveillance



Contrôle de température à l'entrée pour toutes les personnes

Les 77 élèves de l'école de Puycornet étaient attendus par l'équipe enseignante composée de Mmes Delphine Valette, Anne Rigaud et M. Maël Vidoni. C'était le grand jour d'une rentrée particulière face à l'épidémie de coronavirus.

Tous les protocoles antivirus ont été appliqués. Il y avait trois entrées distinctes (une par enseignant), et la température de chaque élève a été testée grâce aux testeurs électroniques que les enseignants avaient commandés il y a quelques mois. Pour l'organisation de la cantine et des récréations, il a été décidé de tourner sur deux groupes bien séparés. La prise des repas se fait à la salle des fêtes pour respecter la distanciation physique. Malgré toutes ces contraintes les enfants et les enseignants étaient heureux de se retrouver pour une nouvelle année scolaire.

NÈGREPELISSE/PUYCORNET

Concerts tziganes et autres gitaneries



Les deux concerts tziganes et autres gitaneries, qui se sont déroulés à Nègrepelisse et à Puycornet, ont été deux véritables succès. Le temple de Nègrepelisse, le samedi soir, et l'église de Gibiniargues, à Puycornet, le dimanche après-midi, étaient comblés, dans la mesure des distanciations et des gestes barrières. Le port du masque, le gel pour le lavage des mains et la discipline permettent de faire des spectacles sans prise de risque inutile. Il est vrai que le soutien des deux mairies a permis l'entrée gratuite et ont ainsi facilité au succès populaire de telles manifestations.

Les artistes de l'ensemble Rusalka (3 chanteuses, 1 narratrice, 1 pianiste) et de l'ensemble Rouge Cerisaie (2 chanteuses-danseuses) ont offert, dans un tourbillon de notes et de rythme, un bouquet de mélodies envoûtantes composées par Dvorák, Bizet, Verdi, Arrieta et des compositeurs russes, ainsi que des chants et danses Gipsy dans la pure tradition slave et bohémienne au public présent. Dans cette création poétique et musicale, le récit se mélange au chant lyrique et populaire.

La standing-ovation réservée aux artistes à la fin des deux concerts prouve la qualité des intervenants et du besoin évident du public à retrouver le chemin des salles de spectacle pour partager cette magie du spectacle vivant.

PUYCORNET

Commémoration de l'armistice et de la paix



La lecture du message de la ministre par M. Prayssac./Photo DDM.

C'est entouré de ses seuls adjoints que Jean-Michel Prayssac, maire, a procédé au dépôt d'une gerbe, en compagnie de Christine Poëzévara, au pied du monument aux morts. M. Prayssac a ensuite lu la lettre de Geneviève Darrieusecq, ministre déléguée, qui rappelait l'hommage du 11 novembre 1920 du peuple de France au soldat inconnu sous les voûtes de l'Arc de triomphe, à Paris. La lettre rend aussi hommage au grand écrivain Maurice Genevoix dont la dépouille entre au Panthéon, ce jour même du 11-Novembre, selon le souhait du Président de la République. Chaque 11-Novembre, la nation rend un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui; c'est ainsi que les vingt soldats décédés en opération en 2020 ont été cités devant le monument aux morts.



PUYCORNET

Camille Delpech s'en est allé

C'est avec une profonde tristesse que nous apprenons la disparition de cet ancien maire de Puycornet, à l'âge de 96 ans.

Camille Delpech a eu une vie bien remplie; dès son adolescence, il seconde son père Julien sur l'exploitation agricole familiale. Il devient chauffeur de la coopérative et, par la suite, reprend les terres. Le 20 février 1949, il épouse Yvette Bressanges avec qui il aura trois enfants.

En 1967, son père, qui fut maire de Puycornet pendant vingt-cinq ans, décède et c'est lui, qui après avoir été élu au conseil municipal, reprend la tête de la mairie, à l'âge de 43 ans. Tout au long de son mandat de maire, vingt-deux ans, il n'eut de cesse d'être au service de la commune avec rigueur et méticulosité. Sa maison était devenue une annexe de la mairie car il préférait recevoir chez lui ses administrés. En 1988, il a reçu des mains du préfet la médaille d'honneur régionale, départementale et communale et en était très fier. Jusqu'au bout de ses forces, victime d'un grave accident de la route en 1973, il s'est toujours intéressé de très près à la vie de la commune.

Son dernier grand bonheur, disait-il, était d'avoir pu assister au mariage d'un de ses petits-enfants.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

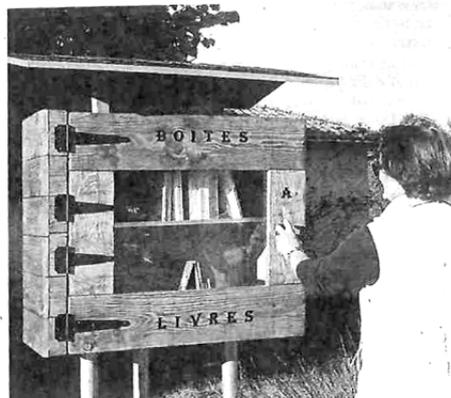


LA DEPECHE 26/02/20

PUYCORNET

Une nouvelle boîte à livres

La mise en place d'une autre boîte à livres a été décidée par la municipalité. En effet, suite au grand succès de la première boîte installée courant 2019, dans l'abri de l'ancienne gare de Rouzet, sur la route de Lafrançaise, l'idée d'en installer une seconde a fait son chemin. C'est une jolie vitrine en bois qui a été entièrement fabriquée et installée devant l'école par l'employé de mairie Cyril Graniou. Le principe est le même que pour la première, c'est-à-dire que tout un chacun peut déposer et emprunter des livres librement, sans contrainte de retour. C'est aussi devant l'école qu'un hôtel à insectes a été fixé.



Et un hôtel à insectes

Un hôtel ou nichoir à insectes est destiné à attirer les insectes auxiliaires qui luttent contre certains parasites des plantes. Divers insectes peuvent ainsi venir s'y reproduire : les chrysopes contre les pucerons ; les osmies, petites abeilles solitaires, pour la pollinisation ; les pemphe-drons, petites guêpes noires et inoffensives qui nourrissent leurs larves de pucerons ; les carabes, dont les larves sont dévoreuses de parasites (balanin de la noisette, chenilles de carpocapse) ; les aphidius, petits hyménoptères dont les larves se développent à l'intérieur des pu-

l'hôtel à insectes. Déjà quelques livres dans la vitrine. cerons ; les syrphes, petites mouches qui ont un double rôle, leurs larves se nourrissent de pucerons et les adultes assurent la pollinisation. Deux bonnes initiatives pouvant éveiller la curiosité des petits et des grands.







Vol d'un épervier - Photo : Joëlle Bonestève
35

Couleurs automnales

